

3 décembre 2018
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Presqu'île Rollet : la requalification des bords de Seine se poursuit avec l'aménagement des berges du Bassin aux Bois



Dans le cadre de la reconquête des quais des Bords de Seine, la Métropole finalise actuellement le parc urbain de la Presqu'île Rollet en aménageant les berges du Bassin aux Bois, situé côté sud de la presqu'île. Ces travaux ont pour objectif d'offrir aux habitants un nouveau lieu de promenade et de détente en plein cœur de ville, qui sera ouvert au public à l'été 2019.

Anciennement surnommée « île au charbon », la Presqu'île Rollet était autrefois une plateforme industrialo-portuaire d'activités d'extraction du charbon. Dans le cadre de la reconquête des Bords de Seine et de l'aménagement du futur quartier Rouen Flaubert, sa transformation en parc urbain s'est effectuée en deux phases. La première phase, côté Seine, a été réalisée à l'occasion de l'Armada en juin 2013. La seconde, actuellement en cours de travaux, sera livrée à l'été 2019.

Ces travaux, situés sur la rive sud de la Presqu'île, consistent à :

- Adoucir les berges,
- Restaurer et mettre en sécurité existante et en créer 2 nouvelles
- Créer un jardin humide, abritant des saules
- Créer un solarium plein sud en surplomb du bassin,
- Créer un cheminement le long des berges en continuité avec les cheminements existants côté Seine,
- Finaliser le versant sud de la butte paysagère centrale avec la plantation de 47 000 jeunes plants forestiers
- Expérimenter la gestion de la pollution par les plantes (phytoremédiation) sur certains espaces verts des berges (laboratoire d'innovation écologique).

Ces aménagements créés visent à offrir aux habitants de nouveaux espaces de nature en plein cœur de la Métropole avec 167 000 nouveaux arbres plantés, à valoriser les Bords de Seine et à sensibiliser le grand public à des aménagements constituant un lieu de laboratoire et d'innovation écologique. L'ambiance paysagère souhaitée sur cette phase est de rendre la berge intime et confidentielle par rapport aux quais de la rive opposée.

D'autre part, les aménagements ont pour vocation de continuer à favoriser la biodiversité. Ils s'inscrivent pleinement dans la continuité de la promenade fluviale de 3,5 km rive gauche, primée* 4 fois au niveau régional et national.



Une valorisation des terres innovante

En lien avec la conception paysagère du parc, le développement de la biodiversité et la lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain, le choix de la création d'une butte paysagère d'environ 3 ha sur la Presqu'île Rollet s'est justifié par la présence de terres polluées, dû au passé industriel de cette zone. Ces 90 000 m³ de terres impactées sont confinées au sein de la butte par un système de couverture textile recouvert de terre saine et ne présentent aujourd'hui plus de risque de contamination des milieux. Les terres polluées n'ont ainsi pas eu à être exportées ex-situ afin d'éviter le report de pollution ainsi que les mouvements conséquents de camions.

Les besoins en déblais de terre saine de la butte paysagère étant conséquents, à l'été 2017, le projet d'aménagement de la ZAC Luciline a effectué des travaux de terrassements générant un excédent de terres d'environ 5000 m³. Au vu de l'économie circulaire, écologique et financière à réaliser, les terres excédentaires de la ZAC Luciline ont été évacuées au sein de la butte.



Crédit : 4Vents / RNA

Planning du chantier :

- Démarrage chantier : 1er mars 2018
- Fin des démolitions : juillet 2018
- Réalisation des berges en pente douce : novembre 2018
- Plantation : décembre 2018
- Aménagement qualitatif de surface et finitions : avril 2019
- Livraison : été 2019

Le coût de l'aménagement total de la Presqu'île Rollet est de 18,8 M€, dont 11M€ pour la première phase en 2013 et 7,8M€ pour la phase actuelle. Pour cette phase de travaux, la Métropole a reçu un soutien financier de 4,1 M€ (Région : 2,1 M€, Département : 1,4 M€, Etat – Pacte métropolitain d'innovation : 500 000€, Etat – Programme d'investissement d'avenir (Ecocité) : 55 800€).

*Distinctions reçues pour l'aménagement des bords de Seine rive gauche :

- Le Grand Prix National du Paysage 2018 (décerné tous les 2 ans par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire),
- Le Prix des Défis urbains (Innovapresse) pour le rapport à l'eau,
- Le Trophée Or du Cadre de vie dans la catégorie Espace Urbain et Paysager (FimbACTE),
- Le Trophée de l'Ingénierie Territoriale (La Gazette des communes et Technicités) dans la catégorie Urbanisme Aménagement Patrimoine,
- Primé par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) au niveau régional (partie aval) et départemental (partie amont).

Le projet d'aménagement de la grande promenade fluviale représentera la France au Prix du Paysage du Conseil de l'Europe en 2019.

Conception paysagère et technique :

- Ateliers Jacqueline OSOTY & Associés,
- EGIS – Villes & Transports,
- ATTICA urbanisme & paysage,
- BURGEAP.

Réalisation travaux :

- Démolition : Eiffage Boutté
- Aménagement des berges : Vinci Construction Maritime et Fluvial
- Aménagement de surface et plantations : ID Verde

CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05